

Déclaration de participation

CIFE (Eurolist)

Par courrier du 13 juin 2007, Monsieur Daniel Tardy a informé l'Autorité des marchés financiers qu'il détenait, au 11 juin 2007, directement et indirectement par l'intermédiaire de la SAS Alfred de Musset qu'il contrôle, 166 891 actions CIFE représentant autant de droits de vote, soit 50,57% du capital et des droits de vote de cette société (1), répartis de la manière suivante :

	Actions	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
SAS Alfred de Musset	152 252	46,14	152 252	46,14
M. Daniel Tardy	14 639	4,44	14 639	4,44
Total M. Daniel Tardy	166 891	50,57	166 891	50,57

(1) Sur la base d'un capital composé de 330 000 actions représentant autant de droits de vote.